

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

VILLE DE LA MALBAIE

Séance extraordinaire du 20 juin 2011

A une séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Ville de La Malbaie, tenue à 19h23, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 20^e jour du mois de juin deux mil onze, à laquelle séance sont présents:

M. Gilles Savard, Conseiller.
Mme France Bouchard, Conseillère
M. Ferdinand Charest, Conseiller
M. Gaston Lavoie, Conseiller
M. Blaise Lessard, Conseiller
M. Jean Bourque, Conseiller
M. Pierre-Paul Savard, Conseiller
Mme Francine Pilote, Conseillère

Et sont absentes : Madame Johanne G. Tremblay Trésorière et Directrice Générale Adjointe et Me Caroline Tremblay Greffière et Responsable des communications.

Séance à laquelle assistait aussi : Monsieur Michel Briand Directeur Général et Directeur des Ressources humaines.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur Mme Lise Lapointe, mairesse, il a été adopté ce qui suit:

La Présidente demande un moment de silence.

La renonciation à l'avis de convocation de la séance extraordinaire est déposée sur la table du Conseil.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 260-06-11

PROPOSÉ par la Conseillère France Bouchard, appuyé par le Conseiller Jean Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DÉCLARER la séance dûment convoquée et ouverte.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 261-06-11

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Avis de motion :
 - 3.1 Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement no 757-02 (Règlement de zonage) dans les zones M-264 et HA-263;
- 4- Période de questions;

5- Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Blaise Lessard, appuyé par la Conseillère Francine Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu.

**3 – AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT VISANT À
MODIFIER LE RÈGLEMENT NO 757-02 (RÈGLEMENT DE ZONAGE) DANS
LA ZONE HA-263.
RÉSOLUTION 262-06-11**

Le Conseiller Pierre-Paul Savard donne, par la présente, avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à modifier le règlement no 757-02 (règlement de zonage) dans la zone HA-263.

4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions réservée aux citoyens a été tenue.

Aucune question n'a été posée.

**5 – LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 263-06-11**

PROPOSÉ par le Conseiller Gilles Savard appuyé par le Conseiller Blaise Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19h25.

Lise Lapointe, Mairesse

Michel Briand, Directeur Général et Directeur des Ressources humaines